

Edito

Connaissez-vous cette curieuse impression d'irréalité qu'on éprouve quand une situation vous paraît par trop absurde et qu'on ne la maîtrise pas ? Pendant que les politiques regardaient ailleurs, la situation se dégradait à bas bruit. Le feu qui couvait sous la cendre a explosé. Et l'incendie menace de faire rage, pendant que les pompiers terminent leur partie de belote...

Où sont nos professionnels ? Comment les avons-nous laissés partir, eux qui sont maltraités depuis vingt ans à coup de blocage de points, de plans de formation insuffisants, d'horaires difficiles, de nombre insuffisant face à la tâche, d'encadrements débordés d'obligations administratives, de protocoles toujours plus contraignants ? Certes l'inéquité des accords de Ségur a été la goutte ultime, mais pas simplement car on voit bien que dans les hôpitaux la situation se dégrade pareillement... Nous fermons des places d'accompagnement, ils ferment des lits. Jusqu'où ?

La question des salaires est première, prégnante, mais le malaise va bien au-delà, depuis des années, alors que mandature après mandature, le handicap a été Grande Cause, Priorité...

A l'heure où se profilent les bilans, que nous apporte le fait d'avoir fait partie des priorités du quinquennat, alors qu'aucune mesure d'urgence, aucune prise de parole, aucune réponse à nos courriers ne vient nous conforter, comme en témoigne notre vice-président délégué, Jean-Yves Quillien dans notre papier d'humeur ?

Et pendant ce temps, face à des professionnels qu'on a réussi à démotiver, à dégouter, à démobiliser, d'autres tiennent encore bon ; je n'en veux pour preuve que le dernier colloque du GPF où se sont montrés des talents, une humanité, une intelligence des situations remarquables. Vous étiez nombreux à le suivre, et à vous interroger avec nous sur ce que signifient l'autonomie, la citoyenneté pour les personnes polyhandicapées, sur le bien-fondé des nouveautés et leur fonctionnement et nous espérons que ce partage de réflexion et d'implication vous a rassérénés et fait du bien.

Il reste des raisons d'espérer, et puis nous ne sommes pas seuls, la mobilisation de l'Uniopss, la pétition de l'Unapei qui est à près de 55 000 signatures et qu'il faut rejoindre...

Parents, professionnels nous-mêmes, nous partageons les mêmes causes, les mêmes inquiétudes devant les drames humains qui se profilent, mais aussi les mêmes espoirs. Nous prenons chaque jour la mesure de la situation.

Lundi prochain se tient un comité de pilotage avec les principales associations concernées, la ministre, les administrations centrales et la CNSA, en principe pour faire un bilan des réalisations du Volet Polyhandicap de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre, Volet Polyhandicap qui comme vous le savez touche à son terme. Le bilan va aller bien au-delà.

Nous ferons comme d'habitude notre maximum pour porter notre cause, le manque dramatique de places, la « fuite » des professionnels, même si les résultats tardent actuellement à apparaître. Cela ne modifie pas notre engagement.

Pour reprendre la devise de Guillaume d'Orange, il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer...

Marie-Christine Tézenas du Montcel
Présidente



[Flashez ce QR Code pour accéder à la version complète sur votre téléphone](#)

1. Billet d'humeur

Nous n'intéressons personne...

Nous, ce sont 510 580 personnes, enfants et adultes, en situation de handicap accueillis en établissements médico-sociaux spécialisés, ce sont plus d'un million de parents, sans parler des milliers de parents (on ne connaît pas le nombre) qui attendent parfois depuis des années une place pour leur enfant qu'ils doivent garder à la maison en arrêtant de travailler, ce sont 336 300 professionnels qui accompagnent jours et nuits ces personnes en situation de handicap. Ces environ 2 millions de personnes n'intéressent personne...

Depuis des années, personnes en situation de handicap, familles et professionnels se battent avec une pénurie dramatique de professionnels spécialisés : manque de kinésithérapeutes qui induit des pertes de mobilité permanentes des membres, manque d'orthophonistes qui empêche les progrès dans l'acquisition du langage ou de moyens de communication alternatifs, manque d'infirmières qui oblige certains établissements à refuser l'accueil de personnes qui ont besoin de soins trop intenses, les condamnant alors à être hospitalisées, manque d'enseignants spécialisés qui dénie le droit fondamental, à des milliers d'enfants, à la scolarité...toutes sortes de manques qui aggravent le handicap et le fixent, alors que souvent des progrès extraordinaires auraient été possibles... mais cela n'intéresse personne...

Pourtant, jamais nous n'aurions cru que ces conditions d'accompagnement déjà très dégradées, en particulier pour les personnes présentant les handicaps les plus complexes (personnes polyhandicapées, avec autisme sévère, avec handicaps rares, avec handicap psychique grave...), allaient encore se dégrader comme c'est le cas aujourd'hui. Jamais nous n'aurions cru, malgré une mobilisation totale des professionnels pendant la crise sanitaire du Covid pour accompagner et protéger les personnes en situation de handicap qui leur étaient confiées, et soutenir leur famille, que l'ensemble de ces professionnels travaillant auprès des personnes handicapées auraient été laissé de côté et exclu des revalorisations du Ségur, sans que cela n'intéresse personne...

Aujourd'hui, la situation est dramatique, mais cela n'intéresse personne...

Du fait des conditions salariales devenues très défavorables dans le secteur du handicap (pouvant aller jusqu'à 500 euros net de moins pour des salaires inférieurs à 2000 euros par mois), près de la moitié des postes d'accompagnants de proximité sont vacants dans certains établissements. Des établissements accueillant des personnes nécessitant des soins continus n'ont plus d'infirmières. Tous les établissements, et sur l'ensemble du territoire national, sont touchés par ces manques de personnel, mais cela n'intéresse personne.

Le recours à l'intérim est un cercle vicieux. En effet, cela demande un effort supplémentaire pour accueillir et former sans cesse de nouveaux professionnels. C'est une source de démotivation et d'épuisement pour les salariés permanents. C'est une source de maltraitance grave pour les personnes accueillies qui ont besoin de repères et de temps pour rentrer en relation et faire confiance.

Les conséquences en sont une flambée des troubles du comportement, une augmentation du nombre de crises d'épilepsie, une perte des acquisitions... Plusieurs décès sont déjà survenus par manque de personnel, plusieurs hospitalisations en urgence, faute de pouvoir assurer la continuité et la sécurité des soins par manque de personnel, mais cela n'intéresse personne...

Malgré les très nombreuses alertes qui lui sont adressées par les différents acteurs du secteur, familles et associations, cela ne semble pas intéresser non plus le gouvernement, ni d'ailleurs l'ensemble des responsables politiques ou médiatiques...

Aucune prise de parole du Ministre des Solidarités et de la Santé, aucune prise de position du Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées, aucune question à l'Assemblée Nationale, aucun reportage ou même brève dans les grands médias... nous n'intéressons personne.

Jean-Yves Quillien

2. A la Une

Urgence Polyhandicap

Le Comité de Pilotage Polyhandicap se déroulera le lundi 8 novembre prochain en présence de la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, de la CNSA et de la Direction Générale de la Cohésion Sociale. Le GPF portera haut et fort les voix des personnes polyhandicapées, de leurs proches et de ceux qui les accompagnent, s'appuyant sur les nombreux témoignages que vous nous avez fait parvenir.

Dans l'attente de cette réunion sur laquelle nous fondons beaucoup d'espoirs et face à la situation critique que vivent les ESMS, le Groupe Polyhandicap France a lancé un appel au secours au Premier Ministre, M. Jean Castex, pour lui demander "[...] une *intervention d'urgence afin d'arrêter cette hémorragie gravissime du personnel des établissements qui met en danger, parfois vital, les personnes polyhandicapées qui y sont accueillies, et leur famille.*"

https://cdn-media.web-view.net/i/zdee33dpwwaa/Urgence_Polyhandicap.pdf

3. Actualité du Polyhandicap

Les fiches santé Adultes polyhandicapés

L'Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France publie 12 fiches de sensibilisation des acteurs de santé (médecins, infirmiers...) aux besoins de santé spécifiques des personnes polyhandicapées adultes : audition, bavage; alimentation et déglutition, hydratation, RGO, transit intestinal, état nutritionnel et dénutrition, encombrement respiratoire, ostéoporose, troubles urinaires et pour finir, épilepsie sont précisément passés en revue.

<https://ressourcespolyhandicap.org/les-fiches-ressources-polyhandicap/>

Cancers Dépistage & handicaps

Ce dossier documentaire du CREAL Hauts-de-France, "*portant sur les supports et les recherches sur les questions de la participation aux tests de dépistage organisés des cancers en population générale et pour les personnes en situation de handicap*" en particulier, propose 13 ressources, sous forme de fiches synthétiques, afin d'améliorer la prévention et le dépistage des cancers, notamment en ESMS..

Intervention précoce Troubles du neuro-développement

Ce livret, à destination des médecins de ville, pédiatres, médecins de la PMI et médecins scolaires, a pour objectif de permettre un repérage précoce des écarts inhabituels de développement chez l'enfant et d'orienter au plus tôt les familles vers une plateforme de coordination et d'orientation qui leur proposera un parcours de soins coordonné, sécurisé et fluide, leur épargnant les errances liées à la recherche de spécialistes et les listes d'attente interminables..

Aidants Santé, orientation et prise en charge

Une formation de 4 épisodes de 15 minutes en ligne, avec le docteur Hélène Rossinot : épidémiologie des aidants en France en 2020, morbidités spécifiques et outils de repérage de l'épuisement des aidants, prise en charge de l'aidant, les différents dispositifs et ressources du territoire

<https://www.guideline.care/formation/orientation-et-prise-en-charge-des-aidants/>

Guide Jeunes aidants

Enfants, adolescents ou jeunes adultes se trouvent parfois aussi être aussi les aidants de leur frère, soeur ou même parents. Une estimation : ils sont 4 lycéens par classe à être aidants. Cette situation n'est pas sans conséquences sur *"leur santé physique, psychique, leur scolarité, leur insertion professionnelle et plus largement sur leur devenir"*.

Handéo publie un nouveau guide *"Repérer les jeunes aidants pour mieux les accompagner"*, avec la participation, notamment, de l'association Jeunes Aidants Ensemble

Enquête Aidants : impact du confinement

Le Collectif Inter Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF), dont fait partie le GPF, publie le rapport final de son enquête : *"Impact du confinement : une charge supplémentaire pour les aidants"*.

Après un dur constat - près de 80% des aidants ont subi ce confinement sans aucune aide extérieure et en ressortent épuisés physiquement et moralement -, le CIAAF identifie les freins à l'accès aux solutions de répit et réclame la mise en oeuvre d'outils efficaces pour permettre aux aidants d'en bénéficier. Notons qu'on y trouve des chiffres différenciés concernant les aidants de personnes polyhandicapées (14,6% des répondants).

Congé proche aidant Elargi et indemnisé au SMIC

L'Assemblée nationale a approuvé à l'unanimité l'amendement visant à *"élargir les critères pour bénéficier d'un congé proche aidant et l'indemniser au niveau du Smic, afin que davantage de personnes puissent soutenir un proche âgé, malade ou handicapé"*. Le montant de l'allocation journalière passera de 43 € à 58 €.

Réforme Aides techniques

Un projet de décret paru au Journal Officiel le 24 septembre dernier, visant à faire baisser le coût des aides techniques, fait réagir les associations.

Au programme : fauteuils en Location Longue Durée (avec adaptations et modifications limitées), renouvellement possible tous les 5 ans avec restitution de l'ancien fauteuil...

MDPH 1er bilan MDPH 2022 et 4ème baromètre

Feuille de route MDPH 2022 : un an après le lancement de la feuille de route MDPH 2022, un 2ème comité stratégique effectue un 1er bilan : sur les 10 grands projets identifiés comme "prioritaires" par les MDPH, arrivent largement en tête "les droits sans limitation de durée" ainsi que "l'accueil des personnes". Les MDPH rencontrant des difficultés seront accompagnées par une mission d'appui opérationnel et les équipes bénéficieront de formations.

4ème baromètre des MDPH : de nouvelles améliorations sont à noter, notamment sur les délais d'attribution des droits, et de nouveaux moyens sont accordés aux MDPH pour atteindre les objectifs fixés pour 2022.

PCH

Ce qui change au 1er janvier 2022

Le Journal Officiel du 29 octobre dernier publiait un décret et un arrêté améliorant significativement la PCH à compter du 1er janvier 2022 :

- la durée maximale d'attribution de l'ensemble des éléments de la PCH est fixée à 10 ans.
- la PCH sera attribuée sans limitation de durée lorsque le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement les plafonds des aides techniques, spécifiques, exceptionnelles, animalières, ainsi que les aides pour l'aménagement du logement ou du véhicule sont revues à la hausse
- Le tarif horaire des interventions à domicile des services prestataires est fixé à 22 € (contre 18,25 € actuellement), 25 € pour certaines interventions.

Métiers de l'autonomie

20 plateformes sur 3 ans

Début 2021, la CNSA lançait un appel à projets concernant la création de "*plateformes des métiers de l'autonomie*" avec pour objectif d'apporter des solutions aux structures de l'aide à domicile et aux établissements médico-sociaux qui peinent à recruter et à fidéliser leurs professionnels.

Sur les 60 projets candidats, 20 sont retenus et seront cofinancés par la CNSA durant les 3 prochaines années, pour un montant de 13 millions d'euros.

Seraphin PH

Recrutement de 1200 structures

Pour le lancement de l'expérimentation du futur modèle de tarification SERAPHIN-PH et en vue de son déploiement en 2024, la CNSA et la DGCS recrutent 1200 structures. Les candidatures sont à déposer avant le 15 novembre 2021.

L'équipe de la CNSA qui pilote ce projet en a fait une présentation lors d'un webinar le 30 septembre dernier, intitulée "*SERAPHIN-PH : enjeux, travaux et perspectives*" :

Accéder au replay (<https://vimeo.com/619677704/9682abcffb>)

Transformation des ESMS

Rapport IGAS

L'IGAS a rendu public un rapport intitulé "*Mieux répondre aux attentes des personnes en situation de handicap, Des outils pour la transformation des établissements et services sociaux et médico-sociaux*".

Tirant les enseignements des mesures d'assouplissement des régimes d'autorisations prises pendant la crise Covid, l'IGAS y énonce 21 recommandations facilitatrices, rassemblées sous 4 grands thèmes :

- réduire la segmentation des autorisations
- améliorer les règles d'attribution des autorisations
- lever des freins au parcours des personnes
- des outils pour une appréhension globale et territoriale du handicap

Mobilisation nationale du secteur médico-social

Le 6 octobre dernier, l'Uniopss a mobilisé massivement les acteurs du secteur médico-social fortement impacté par la crise de pénurie de professionnels pour une journée d'actions et de manifestations, début d'une mobilisation nationale pour l'attractivité des métiers.

La pétition lancée par l'Unapei atteint à ce jour près de 55.000 signatures. Le message "Professionnels médico-sociaux abandonnés = personnes en situation de handicap en danger" est à partager et relayer largement.

<https://www.change.org/p/gouvernement-signez-pour-garantir-%C3%A0-chaque-personne-en-situation-de-handicap-un-accompagnement-digne>

Livre Blanc Paralysie cérébrale

Un livre blanc, publié le 6 octobre dernier, résume les propositions de la Fondation Paralysie Cérébrale pour "*être enfin libres et accompagnés dans une société inclusive*".

Manifeste Epilepsie France

A travers ce manifeste, 1ère étape d'un plan d'actions sur 2 ans, Epilepsie France réclame une stratégie nationale globale et des mesures concrètes, à la hauteur des besoins des 650.000 français concernés par l'épilepsie.

Colloques & formations

AIDFORPOLY

"L'étroite collaboration entre les proches aidants et les professionnels pour développer les capacités de la personne polyhandicapée"

le 6 novembre 2021

Paris

33èmes journées nationales du syndrome de Rett

les 6 et 7 novembre 2021

Lyon

AIDFORPOLY

"Les spécificités communes au polyhandicap"

le 8 novembre 2021

Lille

23ème journées françaises de l'épilepsie

du 12 au 15 octobre 2021

A Strasbourg ou en visioconférence

ARS IDF

"la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse dans les structures Handicap"

le 16 novembre 2021

Visioconférence

Centre de Ressources Multi-handicaps

"Connaissance de la personne polyhandicapée"

du 15 au 19 novembre 2021

Paris

Cabinet ACCENS Avocats

"Le financement des établissements et services à caractère social et médico-social"

les 18 et 19 novembre 2021

A Angers ou en visioconférence

CREAI Bretagne

" Polyhandicap : entre poly-savoirs et poly-incertitudes"

le 19 novembre 2021

Saint-Brieuc

AIDFORPOLY

"Les approches d'accompagnement proposées dans les établissements en lien avec le domicile"

le 19 novembre 2021

Lille

Journées de l'ANECAMSP

"A l'accordage ! Pour une action médico-sociale partagée avec la protection de l'enfance"

les 25 et 26 novembre 2021

A Paris ou en visioconférence

Journées R4P

"Les troubles de l'oralité chez les enfants"

le 25 novembre 2021

Bron

Rencontre nationale Alliance syndrome de Dravet

les 27 et 28 novembre 2021

Paris

Baluchon France

"Enjeux et spécificités du baluchonnage pour les aidants et les professionnels, restitution de l'étude d'impact"

le 29 novembre 2021

Visioconférence

Journées de l'APHP

"Polyhandicap, paralysie cérébrale en temps de Covid-19"

les 29 et 30 novembre 2021

Paris

AIDFORPOLY

"Les loisirs et la vie sociale"

le 3 décembre 2021

Lille

Marche des maladies rares

le 4 décembre 2021

Paris

Paliped

"Le confort au quotidien de l'enfant polyhandicapé"

le 10 décembre 2021

Paris

A voir ou a revoir

« De la recherche aux traitements, dans les maladies rares »

9 avril 2021 par
la Fondation Maladies Rares

"La prise en charge des enfants souffrant d'épilepsie"

7 octobre 2021 par
la Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie (FFRE)

Et encore...

Urgence Répit

Trouver un lieu et un financement

Le dispositif Urgence REPIT, issu du Mouvement National Grandir Ensemble et porté par plus de 35 associations locales et nationales, accompagne les familles d'enfants en situation de handicaps dans la recherche, et le financement de solutions de relais ou de répit de proximité.

"Car au fond, ce que les parents nomment le « parcours du combattant », ce n'est pas le handicap de leur enfant au quotidien. Cela, en tant que parent, ils l'assument pleinement et par amour de leur enfant. Mais le parcours du combattant, c'est en réalité les privations de droits, l'absence de solutions, les ruptures de parcours, l'inégalité d'accès aux services ouverts à tous les autres parents, l'obligation de renoncer à sa vie professionnelle, le poids des démarches pour justifier du handicap de leur enfant et pour obtenir une compensation qui ne sera jamais à la hauteur de leurs besoins."

Laurent Thomas,
Délégué Général du Mouvement National Grandir Ensemble

Livre "S'adapter"

"Lorsque l'on doit s'adapter à une personne inadaptée, lequel des deux est en fait le plus inadapté ?"

Clara Dupont-Monod, journaliste et écrivaine, raconte l'arrivée d'un petit frère pas comme les autres au sein d'une famille dont l'équilibre va être bouleversé, son roman est, pour partie, autobiographique.

"Avec subtilité et délicatesse, Clara Dupont-Monod nous parle de la puissance des liens fraternels, de l'ambivalence face à la différence et de l'extraordinaire capacité d'adaptation de l'être humain. Un roman doté d'une rare puissance émotionnelle. Lumineux et magnifique."

Raconté par la fratrie, par les vieilles pierres cévenoles qui parlent, ce roman a obtenu le prix Femina et le prix Landerneau 2021.

Handi-Mobilité Partagée

Toolib est une plateforme d'échanges multi-services entre particuliers en perte d'autonomie ou en situation de handicap. On peut d'ores et déjà y trouver des logements réellement adaptés proposés à la location, aux dates et destinations de son choix. Dans un second temps et avant la fin de l'année, la plateforme proposera des équipements, de la location de véhicules et du co-voiturage.

Accessible sur le web, Toolib est également disponible sur mobile sur Play store et très bientôt sur Apple Store

Une chambre sensorielle A la maison

Inspirés des salles Snoezelen, les espaces sensoriels font appel à tous les sens et conviennent particulièrement aux personnes porteuses de polyhandicap, enfants et adultes.

Le matériel spécialisé Snoezelen reste très cher, mais il est possible d'aménager un espace combinant relaxation et stimulation multi-sensorielle pour un prix plus raisonnable avec un peu d'astuce.

Le Blog Hoptoy's propose de belles idées ainsi que les produits vendus sur leur site,

La Cabane de Zeph, blog d'une maman travaillant en crèche, donne de bons conseils pour créer vous même votre espace sensoriel et enfin, vous pouvez trouver des idées sur Pinterest

4. En Régions

Auvergne-Rhône Alpes Enquête

Destinée aux habitants de la région lyonnaise, cette enquête a pour objectif de *"recueillir les difficultés rencontrées par les personnes en situations de handicap concernant la prise en compte de leurs besoins spécifiques lors de leurs venues en consultations ou en hospitalisation aux HCL ou au Vinatier, quel que soit le service d'accueil."*

10 minutes suffisent pour y répondre, les résultats permettront de réaliser une campagne de sensibilisation des équipes des HCL au handicap.

Centre - Val de Loire Recensement et repérage des besoins

La 3ème édition de l'enquête REcensement des Populations En situation de Handicaps Rares et Epilepsies Sévères (REPEHRES) en ESMS est à la fois quantitative et qualitative : elle effectue une collecte des données épidémiologiques ainsi qu'un recueil d'informations sur les adaptations réalisées et les besoins des professionnels dans la région Centre-Val de Loire et invite à une extrapolation nationale de ces résultats.

Occitanie Journée familles/polyhandicap

Le CREA I et l'ARS Occitanie, avec la participation du GPF, ont organisé une journée régionale en direction des familles concernées par le polyhandicap, répartie en 4 sessions de 1h30 les soirs des 9, 16, 23 et 30 septembre 2021.

Les interventions sont en ligne sur le site du CREA I.

Ile de France Groupes Fratries

Le Centre de Ressources Multihandicap propose des groupes de parole pour les fratries qui ont une sœur ou un frère en situation de handicap, animés par deux psychologues.

5. Poursuivre la Réflexion

Autonomie, autodétermination, inclusion et citoyenneté dans le champ du polyhandicap.

Intervention de Monsieur Fabrice Gzil,
directeur adjoint de l'Espace éthique d'Île-de-France,
membre du Comité consultatif national d'éthique.

Colloque 2021 Groupe Polyhandicap France 2021

Nous avons pour règle, au GPF, de commencer nos colloques par un temps de réflexion sur le sujet retenu, cette année, sur ces grands thèmes que sont l'autonomie, l'autodétermination, l'inclusion et la citoyenneté dans le champ du polyhandicap.

Cette année c'est Fabrice Gzil, directeur adjoint de l'espace éthique d'Ile de France qui nous livre une réflexion, philosophique certes mais aussi empreinte d'une profonde humanité et façonnée par un regard à la fois objectif et, disons le, tendre. Nous sommes très heureux de vous offrir ici, avec son accord, l'intégralité de son intervention.

Un pitch? Le polyhandicap, *"[...] ne seraient plus dans ce contexte des exceptions, des cas particuliers. Le problème ne serait plus de savoir comment adapter la règle générale du consentement éclairé dans ces situations. Au contraire, on partirait de ces situations, de ces formes de vie, pour aller mettre à l'épreuve les conceptions de l'autonomie, de l'inclusion, de la citoyenneté proposées par les philosophes ou par les pouvoirs publics, afin que la conception qui est proposée de ces notions puisse à la fin parler à tout le monde, et parler de tout le monde. Des personnes polyhandicapées d'abord, mais aussi de leurs proches, des professionnels et des bénévoles..."*

Réflexion éthique des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Le métier de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) consiste à protéger les personnes vulnérables, leurs intérêts et leurs biens et doit être assujéti à *"une exigence de respect des libertés individuelles, des droits fondamentaux, de la dignité et de l'autonomie de la personne"*.

Intitulé *"Repères pour une réflexion éthique des mandataires judiciaires à la protection des majeurs"*, ce guide, fruit de travaux interministériels et pluridisciplinaires, prend en compte les nombreux travaux déjà existants et partages d'expériences. Il est destiné *"à fournir des repères méthodologiques pour mener une réflexion éthique sur les pratiques professionnelles[...], à " [...]entrer véritablement dans une approche humaine et un questionnement permanent"*.

Accès à la vie affective et sexuelle Nouvel avis du CCNE

Déjà saisi par en 2012 sur cette question, le Comité Consultatif National d'Ethique a répondu à une nouvelle saisine du Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, prenant en considération les évolutions sociétales.

Cette réponse (mise en ligne le 6 octobre dernier) a évolué en presque 10 années et l'avis du CCNE se montre favorable à un accompagnement, mais non à une aide active, à la sexualité.

L'implication du corps du professionnel reste une limite politique et législative puisqu'à l'heure actuelle, l'aide sexuelle active en France est assimilée à la prostitution.